

Nicolas-Gabriel **AUBIN**

Fils de Jean et Marie LEFAUCHEUR

Y 4083 B Le 07.12.1699 Tutelle au Châtelet de Paris

Ont comparu les parents de Marie LE FAUCHEUR, femme de Jean AUBIN, bourgeois de Paris, à savoir Julien-Antoine ROUSSEAU, avocat en Parlement, Christophe SAULNIER, secrétaire de monsieur DE POITIERS, et autres, lesquels sont tuteurs de Marie LE FAUCHEUR.

Jean AUBIN sera dorénavant tuteur de sa femme, et pourra recevoir la rente de 100 L d'un principal de 1800 L sur les aides et gabelles, appartenant à ladite demoiselle par donation de Charlotte LEBRUN son aïeule veuve de Noël PETIT, marchand laboureur à Brie-Comte-Robert par le contrat passé en 1684 devant DIONIS et BENOIST notaires. Jean AUBIN signe très bien.

Nicolas-Gabriel **AUBIN**

Fils de Jean et Marie LEFAUCHEUR

Né en 1700

Décès de son père : le 22.11.1706.

ET XCI 521 Le 06.02.1698 Contrat de mariage devant Jean Carnot et Jean-Baptiste Detroyes

Furent présents, Jean AUBIN, secrétaire de monsieur DELAPORTE, conseiller du roi en sa cour de Parlement, demeurant rue des St Pères, paroisse St Sulpice, fils de défunt René, notaire à CHUNELIERE en Anjou, et de Jeanne MABILLE, pour lui et en son nom, et Pierre PETIT, receveur de la terre de PERRIGNY-en-BRIE, y demeurant, au nom et comme tuteur de Marie LEFAUCHEUR, fille de défunt Toussaint, receveur de BEAU....., et d'Elisabeth-Charlotte PETIT. Marie LEFAUCHEUR, âgée de vingt et un ans nièce de Pierre PETIT, demeurant à PARIS rue des Macons en la maison de monsieur Guillaume BAUDIN, procureur en la Cour, son oncle à cause de Geneviève PETIT sa femme, paroisse St Séverin.

Ils seront communs en biens et selon la coutume de PARIS. Un tiers des biens apportés entreront dans la communauté et le reste en propre. Marie LEFAUCHEUR apporte plusieurs rentes dont une de 75 L pour un principal de 1500 L et 8 L d'un principal de 160 L, et 243 L. Un partage des biens a été fait devant COLLEAU et BERTHOT notaires à BRIE-COMTE-ROBERT le 11.06.1685. La future est

douée de 300 L de douaire préfix. Suivent d'autres conventions.

Les deux futurs signent avec plusieurs témoins.

ET LXX 224 Le 24.11.1706 Inventaire après décès devant Jean Verani et Pierre De Clersin

Le mercredi, à la requête de Marie LEFAUCHEUR veuve de Jean AUBIN, secrétaire de monsieur DELAPORTE, secrétaire en la cour de Parlement, demeurant à PARIS rue de Sèvres, paroisse St Sulpice, tant en son nom à cause de la communauté de biens qui était entre elle et le défunt que comme tutrice de Jean, sept ans et demi, Nicolas-Gabriel, six ans et demi, Nicolas, cinq ans, Guillaume trois ans, et Martin deux ans, le tout ou environ, en la présence d'Etienne MABILLE, avocat en Parlement, demeurant rue des St Pères, subrogé tuteur des mineurs. L'avis des parents et amis des mineurs, homologué par sentence du Châtelet de ce jour, étant au registre de TAUXIER greffier.

Appartement au deuxième étage. Une cuisine, deux chambres dont une grande, un cabinet servant de bureau. Nombreux papiers. 57 volumes de livres.

Famille aisée.

Le 04.12.1706 Marie LEFAUCHEUR renonce à la succession de son défunt mari.